

FEDERATION INTERNATIONALE DE VO VIET NAM

Liên Đoàn Quốc Tế Võ Thuật Việt Nam



Art martial traditionnel vietnamien

Siège social : Avenue de Sévelin, 58, 1004 Lausanne C. H. Suisse. Tél. 00 41 21 6262623

Président- fondateur : Maître Nguyen Duc Moc. Site : www.vo-vietnam.org

Président Olivier Barbey -5 rue de Normandie-28260 Gilles- France- soa-barbey@tele2.fr

Secrétariat en France : 25 rue de Sully, 42100 Saint- Etienne-

Tel et fax : 04-77-32-76-51- e- mail : vovietnam.fivv@free.fr

STAGE D'ETE 2007 – Dimanche 29 juillet au dimanche 12 août Camping municipal Le Bourniou-24370 Saint Julien de Lampon (Dordogne)

www.camping-bourniou.com- 05-53-29-83-39

TARIFS

	Pratiquants de vō	Pratiquants – 16 ans	Non- pratiquants
1 jour	25 €	22 €	17 €
1 semaine	140 €	105 €	85 €
2 semaines	240 €	175 €	140 €

Ce tarif comprend le prix du camping augmenté des frais engagés par la FIVV pour assurer la qualité de l'entraînement (venue du Maître Nguyen Duc Moc, nous espérons aussi la venue de Maître Canh du Vietnam, d'où une majoration des tarifs, s'il ne pouvait venir, une compensation sera discutée) Selon les consignes répétées du Maître Nguyen Duc Moc, des tarifs préférentiels peuvent être consentis sur demande aux familles et aux cas particuliers.

Cette année, pour renouer avec une vieille tradition, une possibilité de repas en commun sera proposée pour les volontaires qui s'inscriront la veille : pour 6 € par jour on pourra prendre un petit- déjeuner et un repas du soir, avec participation par roulement à la vaisselle et la cuisine communes.

Chacun doit se munir de son matériel de camping : tente, réchaud, vaisselle personnelle, duvet, lampe, etc.... et si possible une petite table de camping. Les frais de transport sont à la charge des stagiaires ; si vous arrivez par le train, prévenez de votre heure et date d'arrivée à la gare (un train passe à Souillac à 12 Km du terrain). On peut pratiquer le vélo : piste cyclable de 17 Km jusqu'à Sarlat.

Entraînement : 2 fois par jour pour les élèves, les horaires seront fixés sur place en fonction de la chaleur. Les professeurs et aide- professeurs sont priés d'apporter leurs armes personnelles pour s'entraîner. On peut en commander en s'adressant à Philippe à l'adresse du siège social ou au secrétariat de la FIVV.

Informations : Saint- Julien de Lampon se trouve au bord de la Dordogne (plage de galets, baignades au bout du terrain, location de canoës à proximité), entre Périgord noir réputé pour ses truffes et son foie gras, et Quercy ; de nombreux sites touristiques réputés sont proches : sites préhistoriques (Lascaux...), grottes ornées ou pas (gouffre de Padirac), Rocamadour, châteaux... Pour y aller, prendre l'autoroute depuis la Suisse et Rhône- Alpes par Clermont –Ferrand en direction de Bordeaux jusqu'à Brive, ou depuis Paris l'autoroute vers Toulouse par

Limoges. A Brive La Gaillarde on prend l'autoroute de Toulouse A 20 jusqu'à la sortie 55 direction Sarlat par la D 703.

Nous aurons une construction en dur pour le Maître et diverses activités communes, (éventuellement des activités pour jeunes enfants pendant les entraînements et une « vō- crèche » si des volontaires se manifestent pour l'organiser : à indiquer sur la feuille d'inscription), un terrain proche du camping mais un peu à part sous des arbres jusqu'à la plage, de vastes terrains d'entraînement (herbe), le camping comprend une aire de jeux pour enfants, un snack, une aire de pique-nique au bord de l'eau, barbecue, machine à laver, glace à rafraîchir... Le village à 400m offre les commerces indispensables et un marché paysan le jeudi, un Leclerc se trouve à 12 Km à Souillac.

FICHE D'INSCRIPTION (une par personne)

CLUB **PAYS**

NOM **Prénom**

Date de naissance..... **Téléphone, mail**.....

ADRESSE.....

Pratiquant- non- pratiquant- moins de 16 ans- plus de 16 ans-(rayer les mentions inutiles)

Pour les pratiquants, n° de licence obligatoire :

(indispensable pour être assuré)

accompagné de :(nom, âge et prénom des bébés et très jeunes enfants)

(une licence peut-être prise sur place ; les familles des adhérents peuvent bénéficier au stage d'un entraînement d'initiation gratuit une fois /jour selon les possibilités)

<p>PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT</p> <p>Madame ou Monsieur.....</p> <p>Adresse</p> <p>Téléphone</p>

Les enfants mineurs doivent être accompagnés par leurs parents ou une personne à qui les parents les ont confiés.

PERIODES	DATES
1 ^{ère} semaine	29 juillet- 5 août
2 ^{ème} semaine	5 au 12 août
Autres à préciser	

Je verse à l'inscription la somme de

Mode de paiement

Acompte.....

Règlement global avant le 30 juin

Règlement global après le 30 juin

Solde après acompte réglé le

Fiche à remettre avec votre règlement à l'ordre de la FIVV au trésorier de votre association ou fédération : pour la Suisse :

Pour la France :trésorière FIVV Maya Gaucher route de Chapeiry- Les Vorges-74150 Marcellaz-Albanais.

Si vous réglez la totalité avant le 30 juin, vous pouvez déduire 10% de la somme.